

Le Jour, 1952  
27 septembre 1952

## **DE DIVERS DANGERS EXTERIEURS**

Les périls qui menacent le Liban à l'intérieur, ont l'extérieur pour origine. Cela est grave. Le travail de l'extérieur sur l'intérieur, ces derniers temps, est devenu manifeste. Ce travail qui s'intensifie dans le secret peut avoir des conséquences dramatiques si on n'y veille.

**Le Gouvernement libanais de demain aura naturellement de ce point de vue, plus de soucis que celui d'hier. La coalition qui l'a rendu possible compte des doctrines politiques contradictoires. Certaines heurtent violemment le sentiment national. Si l'une ou l'autre triomphait, les fondements mêmes de ce pays s'en trouveraient ébranlés. Il est vital que les bons esprits de l'opposition d'hier s'en rendent compte. Seule une complète unité de front des forces politiques vraiment libanaises peut conjurer le danger.**

**De ce côté de la mer, les temps sont revenus où avant même la lutte pour la vie il faut lutter pour une idée. Les temps sont revenus où il faut opposer à la chimère d'unités politiques où le désert triomphe, la réalité émouvante de la montagne et de la mer.**

**Jamais la mission politique internationale du Liban n'a paru plus grande. Le Gouvernement libanais sera-t-il au niveau de la tâche ? Nous l'espérons, certes ; mais il faut craindre l'attraction du vide, et davantage encore les sollicitations de passions brûlantes et mal contrôlées.**

Le Liban n'a d'existence et d'avenir que dans les libertés légitimes et par elles. Il prouve, une année après l'autre, par des tours de force économiques qu'il se débrouille toujours et qu'il a tout ce qu'il faut pour vivre et pour prospérer. **Ce qu'il doit organiser maintenant, c'est la liberté elle-même. Or, de l'extérieur, à l'heure que voici, c'est justement la liberté fondamentale qui est menacée.**

**Les aspects délicats ou troubles de la situation ne peuvent échapper au Chef de l'Etat qui s'en préoccupe sans doute ; on ne peut pas ne pas mettre l'accent sur les arrière-pensées qui, en ce moment, l'entourent, et de l'action desquelles chaque citoyen libanais conscient a le devoir de l'aider à nous préserver.**